

Agir sur toute la chaîne alimentaire

Plan d'actions 2023 - 2027



agriculture et
alimentation durables

RENNES MÉTROPOLE s'engage

Sommaire

Un plan d'actions territorial et partenarial p.04

Pour une agriculture rémunératrice et protectrice de l'environnement p.12

n°1 Préserver les terres agricoles p.14

n°2 Un Plan Bio pour le maintien et l'installation p.16

n°3 Réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux changements climatiques p.18

n°4 Zéro pesticide de synthèse : faire évoluer les pratiques p.20

n°5 Faciliter les transmissions p.22

n°6 Développer le pâturage p.23

n°7 Faciliter le logement des agriculteurs p.24

n°8 Aider les agriculteurs fragilisés p.25

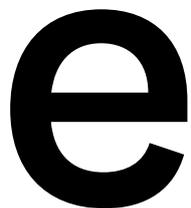
Pour une transformation innovante et responsable p.26

n°9 Transformation : soutenir les projets durables p.28

n°10 Accompagner la transition des industries p.29

n°11 Des critères de durabilité alimentaire p.30

n°12 Promouvoir les produits durables auprès des transformateurs p.31



Pour une distribution qui favorise les produits locaux p.32

n°13 Structurer des filières locales diversifiées p.34

n°14 Faire connaître les producteurs locaux p.35

n°15 Renforcer l'attractivité des marchés p.36

n°16 Créer une plateforme logistique
dédiée aux produits durables et locaux p.37

Pour une consommation accessible et saine pour tous p.38

n°17 Une alimentation saine et durable pour tous p.40

n°18 Des cantines plus durables p.41

n°19 Sensibiliser le grand public p.42

n°20 Développer l'agriculture urbaine p.43

Actions transversales p.44

n°21 Animer le réseau et fédérer l'éco-système p.46

n°22 Promouvoir les métiers de la filière p.48

n°23 Agriculture et gastronomie responsables :
des leviers touristiques p.49

n°24 Améliorer les pratiques alimentaires
au sein de la collectivité p.50

Édito

Nathalie Appéré,
présidente de Rennes
Métropole

Yannick Nadesan,
conseiller métropolitain
délégué à l'agriculture
et à l'alimentation

Produire une alimentation respectueuse de la biodiversité et du climat, accessible à toutes et tous, est l'un des chantiers prioritaires pour notre territoire, au cœur de notre projet métropolitain.

C'est pour relever ce défi que nous nous dotons de ce plan d'actions ambitieux, à la hauteur des objectifs du cadre stratégique « Pour une agriculture et une alimentation durables », adopté par le Conseil métropolitain en avril 2022. Notre plan s'adresse à l'ensemble de la filière agricole et alimentaire, de la production à la consommation en passant par la transformation et la distribution.

Ce plan d'actions comporte des mesures fortes pour adapter notre agriculture aux effets du dérèglement climatique et pour préserver nos terres agricoles. Dans un contexte de forte pression foncière, **nous nous engageons à maintenir 55 % de notre territoire métropolitain en surface agricole utile (SAU).**

L'accès de toutes et de tous à une alimentation de qualité, saine et durable est un impératif d'égalité tout autant qu'un enjeu de santé publique, qui s'inscrit dans notre projet de cohésion sociale. Au travers de ce plan d'actions, nous nous donnons des moyens concrets pour y parvenir, en portant toujours une attention particulière aux personnes les plus exposées au risque de précarité alimentaire.

Le cadre stratégique et le plan d'actions agriculture et alimentation durables permettront de **renforcer la résilience alimentaire de notre territoire et contribueront, nous en sommes convaincus, à faire de Rennes une métropole post-carbone.** Ces politiques publiques traduisent résolument notre volonté de pousser toujours plus loin les curseurs de la transition écologique.

Un plan d'actions TERRITORIAL ET PARTENARIAL

1. Un cadre stratégique avec des ambitions réaffirmées pour 2030

Le projet alimentaire territorial (PAT) dont le cadre stratégique a été adopté à l'unanimité en avril 2022, est le fruit d'une démarche de co-construction avec les acteurs du territoire, tant les défis à relever sont importants et nécessitent l'intervention cohérente de tous.

Ainsi, la stratégie « Pour une agriculture et une alimentation durables » a été élaborée à partir des contributions issues de démarches complémentaires : une consultation citoyenne et une concertation avec les acteurs institutionnels, économiques et associatifs.

Le PAT métropolitain aborde, résolument de manière globale, les enjeux liés au système alimentaire local : aménagement du territoire, santé, économie, social, environnement...

Pour répondre de façon systémique aux problématiques de transition alimentaire, la stratégie est structurée autour des quatre maillons de la chaîne alimentaire :

- > Une agriculture rémunératrice et protectrice de l'environnement
- > Une transformation innovante et responsable
- > Une distribution qui favorise les produits locaux
- > Une consommation accessible et saine pour tous

En complément, des priorités transversales sont identifiées.

Parce qu'elles sont multifactorielles, les pratiques de production et de consommation nécessitent d'évoluer vers un cap commun, avec méthode et étape par étape.

Consultez la stratégie sur :
metropole.rennes.fr





Réaffirmer les ambitions métropolitaines semble plus que jamais nécessaire. La crise de la bio nécessite qu'on puisse soutenir les acteurs et ce modèle agricole. La crise environnementale amène à renforcer notre action pour la réduction des émissions des gaz à effets de serre. La crise économique induit, pour la puissance publique, de réaffirmer le cap tout en étant réaliste sur les conditions d'accompagnement. Sous les effets conjugués des crises géopolitiques, économiques et environnementales, il est ainsi d'autant plus important de partager localement une vision commune à moyen-long terme.

Identifier l'agriculture comme une filière stratégique, devenir un territoire « zéro pesticide de synthèse », viser l'accès de tous à une alimentation durable et de qualité, sont des choix d'avenir. Ces orientations sont porteuses de perspectives en matière d'adaptation au changement climatique et de souveraineté alimentaire.



Il est indéniable que le contexte a évolué depuis l'adoption de la stratégie et ne fait que renforcer les ambitions métropolitaines. Le PAT consiste donc à accompagner les transitions agricoles et alimentaires tout en garantissant des débouchés économiques à toutes les exploitations agricoles du territoire. Porter cette ambition, ce n'est pas segmenter les modèles agricoles en faisant de certains un modèle exclusif. C'est, bien au contraire, s'adresser à tous pour faire partager les enjeux d'un territoire en développement, qui a fait de l'agriculture et de l'environnement des piliers de son modèle territorial, incarné par la ville archipel.

Il s'agit donc, avec ce plan d'actions opérationnel, de décliner le cap donné par la stratégie. La Métropole veillera à inclure largement les acteurs concernés, au premier rang desquels celles et ceux qui sont impactés par les effets de la crise actuelle, notamment les exploitants déjà en agriculture biologique mais également tous les autres agriculteurs engagés. Ce sont les efforts conjoints de tous les acteurs locaux qui permettront d'accélérer la dynamique de transition. Les professionnels de la transformation et de la distribution seront également impliqués de plus en plus activement afin d'identifier localement des leviers d'action complémentaires.

RAPPEL DES 17 OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE

RENNES MÉTROPOLE S'ENGAGE

- › Rester un territoire majoritairement agricole :
55 % du territoire en surface agricole utile.
- › Doubler l'intervention foncière de Rennes Métropole pour permettre l'installation en agriculture durable.
 - › Engager 100 % du patrimoine foncier de Rennes Métropole en bio.
 - › Amener 25 % des agriculteurs dans la conduite d'un diagnostic pour changer leurs pratiques.
 - › Faire émerger une ou des plateformes logistiques axées sur la production locale et durable.
 - › Intégrer l'agriculture urbaine dans 100 % des zones d'aménagement métropolitaines.
- › Créer un observatoire métropolitain de l'agriculture et de l'alimentation.

RENNES MÉTROPOLE ET LES COMMUNES S'ENGAGENT

- › Organiser des visites régulières d'interconnaissance entre producteurs-transformateurs locaux et « gros acheteurs ».
 - › Assurer la bonne visibilité de 100 % des points d'aide alimentaire.
- › Organiser des animations en lien avec l'alimentation saine et durable dans les 43 communes.
 - › Aller vers une majorité de produits bio et locaux dans toutes les restaurations publiques municipales.
- › Coopérer de manière soutenue avec les territoires voisins.

DES OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

- › Devenir un territoire zéro pesticide de synthèse à horizon 2030.
- › Diminuer de 15 % les émissions de gaz à effet de serre issus de l'activité agricole.
- › Atteindre la moitié de la surface agricole utile en bio.
- › Préserver et augmenter les emplois dans toute la filière : de 28 000 à 30 000 emplois.
 - › Accompagner la structuration de nouvelles filières locales, en priorité les filières Terres de Sources.



2. Un plan d'actions partenarial

DES MODALITÉS D'INTERVENTIONS MÉTROPOLITAINES « À LA CARTE »

La collectivité peut intervenir directement dans le cadre de ses compétences ou de manière indirecte, aux côtés des différents partenaires.

Concrètement, le rôle de la Métropole peut prendre différentes formes :

- > Accompagner les communes
- > Acquérir et mettre à disposition du foncier (en location ou revente)
- > Communiquer largement
- > Délivrer des aides économiques éco-conditionnées
- > Fédérer et animer l'écosystème
- > Planifier de manière volontariste
- > Soutenir les actions des partenaires
- > Viser l'exemplarité : en tant que propriétaire foncier, en tant qu'aménageur, en tant qu'employeur...

DES ACTIONS NÉCESSAIREMENT PARTENARIALES

La mise en œuvre du PAT implique différents services de la Métropole, en lien avec les 43 communes ainsi que les nombreux partenaires qui font la richesse du territoire.

En fonction des projets, les acteurs pertinents sont activement associés à l'élaboration du programme d'actions et à sa mise en œuvre, notamment pour mobiliser les publics cibles.

PARMI LES ACTEURS CLÉS DU TERRITOIRE

- > Accueil Paysan
- > ADAGE
- > ADEME
- > Agence de l'eau Loire-Bretagne
- > Agence régionale de la santé (ARS)
- > Agrobio35
- > AirBreizh
- > AMAP (les)
- > APECITA
- > Association bretonne des entreprises agro-alimentaires (ABEA)
- > Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires (ANDES)
- > Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture (ANEFA)
- > Associations d'aide alimentaire
- > Audiar (agence d'urbanisme de Rennes)
- > Aux Goûts du jour
- > Banque alimentaire de Rennes
- > Bienvenue à la ferme
- > Centre culinaire conseil (CCC)
- > Centre de ressources et d'expertise scientifique sur l'eau de Bretagne (CRESEB)
- > Centres communaux d'action sociale (CCAS)
- > Centres départementaux d'action sociale (CDAS)
- > Centres intercommunaux d'action sociale (CIAS)
- > CFA Ker Lann
- > Chambre d'agriculture
- > Chambre de commerce et d'industrie (CCI)
- > Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA)
- > CIVAM Installation-Transmission
- > Collectivité eau du bassin rennais (CEBR)
- > Communes de la Métropole
- > Compagnie Mirelaridaine
- > Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA)
- > Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI)
- > Département d'Ille-et-Vilaine
- > Destination Rennes
- > Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités 35 (DDETS)
- > Direction départementale des territoires et de la mer 35 (DDTM)
- > Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)
- > Direction régionale de l'économie, de l'emploi et des solidarités (DREETS)
- > Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
- > Eaux et Vilaine
- > Entreprises de travaux agricoles (ETA)
- > Épiceries sociales et solidaires
- > Fédération Régionale des CUMA
- > France Active Bretagne
- > Initiative Bio Bretagne
- > Initiative Rennes
- > INRAE
- > Institut Agro Rennes-Angers
- > Jardin des Mille Pas
- > La Basse Cour
- > La Clé du Champ
- > La Cloche
- > Les Cols Verts
- > Les Petites cantines
- > Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE)
- > Maison de la Nutrition et du Diabète (MND)
- > Mutualité française Bretagne (MFB)
- > Observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB)
- > Office français de la biodiversité (OFB)
- > Pays de Rennes et EPCI du Contrat de coopération
- > Paysans de nature
- > Pôle emploi
- > Point Accueil-Emploi (PAE)
- > Préfecture Ille-et-Vilaine
- > Rectorat
- > Région Bretagne
- > Réseau entreprendre
- > SAFER
- > SCIC Terres de Sources
- > SOLAAL Bretagne
- > Solidarité Paysans
- > Syndicat des marchés d'Ille et Vilaine
- > The Land
- > Un p'tit coin de parapluie
- > Valorial
- > Vert le Jardin
- > VRAC Rennes
- > Membres du GT « Filière agricole » de We Ker: We Ker, Pôle emploi, Chambre d'agriculture, Agrobio35, CFTA Montfort sur Meu, EPLEFPA Le Rheu, APECITA, CFPPA Le Rheu, MFR Montauban de Bretagne, Agri Interim, ANEFA 35, OCAPIAT, MFR Saint Aubin Du Cormier, CIVAM 35, SDAEC Terralliance, DDETS 35, Région Bretagne, Ferme des Mille Pas, Les Cols Verts, Préfecture Ille-et-Vilaine, Fédération Régionale des CUMA, AGRICULTURE INSERTION, The Land, Campus MONOD, Groupement Evolution, VIVEA
- > Opérateurs réalisant les diagnostics IDEA: ADAGE, Agrobio35, CETA35, Chambre d'Agriculture, Cohérence, Eilyps, Innoval, SCE aménagement et environnement, Ter Qualitechs

3. Évaluer pour adapter les interventions

Pour chaque fiche action, des indicateurs sont définis. Ces indicateurs seront alimentés par les différents partenaires et pourront faire l'objet d'analyses partagées.

Les principaux indicateurs identifiés sont :

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

- › Part de la surface agricole dans la superficie totale du territoire
- › Émissions de gaz à effet de serre des activités agricoles
- › Usage de produits phytosanitaires
- › Taux de pesticides dans l'air
- › Qualité des cours d'eau
- › Nombre d'exploitations et de surfaces en bio
- › Part des surfaces en herbe dans la surface agricole
- › Développement de la démarche Terres de Sources
- › Diversité des types de productions
- › Nombre d'exploitations pratiquant la vente directe

INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

- › Emplois dans les différents secteurs de l'alimentation
- › Nombre d'exploitations agricoles, dont nouveaux installés
- › Restaurants et hôtels labellisés sur des démarches alimentaires de durabilité
- › Acteurs de la transformation et de la distribution alimentaires vendant des produits sous signe de qualité
- › Nombre de bénéficiaires des dispositifs d'aide alimentaire
- › Origine et qualité des produits des restaurations collectives municipales
- › Nombre d'étudiants inscrits dans les formations agricoles

Certaines données permettront de suivre les actions menées sur le territoire et leurs résultats, quand d'autres données permettront plutôt d'observer les évolutions du territoire et relèveront en partie des impacts de l'action partenariale.

L'agence d'urbanisme de Rennes accompagne la Métropole en termes de suivi et d'observation.

Les données d'observation de l'agriculture et de l'alimentation, l'évolution du territoire ainsi que la comparaison avec d'autres métropoles seront compilées dans un tableau de bord consultable sur le site de l'Audiar www.audiar.org



Focus : les études de surveillance des pesticides dans l'air en 2022

Les pesticides de synthèse sont présents dans l'eau, le sol et l'air, comme en témoignent les résultats d'un travail de surveillance des pesticides dans l'air mené actuellement sur le territoire de la Métropole.

Ces études, confiées à Air Breizh, ont pour objectif d'appréhender l'exposition des habitants aux polluants en milieux péri-urbains et urbains. Les deux sites de prélèvements sont :

- › Le site péri-urbain de Mordelles dans le cadre d'une campagne de surveillance nationale,
- › Le site urbain du Thabor à Rennes dans le cadre d'une étude commanditée par Rennes Métropole sur la période 2022-2026.

Les résultats de la première année de suivi, présentés au printemps 2023, sont les suivants :

- › Parmi les 72 substances recherchées, 16 et 19 d'entre elles ont été identifiées respectivement à Mordelles et au Thabor, avec des taux de détection similaires entre les 2 sites pour chaque polluant,
- › 5 substances interdites d'utilisation sont encore détectées dans l'air,
- › Les herbicides représentent une part majoritaire des substances détectées, dont le Prosulfoarbe qui présente des concentrations nettement supérieures à celles des autres pesticides.
- › L'exploitation de la base nationale des ventes confirme la contribution majoritaire des activités agricoles aux niveaux de pesticides mesurés dans l'air, en milieu péri-urbain comme en milieu urbain, ainsi qu'à, l'exposition aux pesticides de l'ensemble de la population (et pas seulement des agriculteurs, agricultrices ou riverains de parcelles agricoles).



Air Breizh : qu'est-ce que c'est ?

Air Breizh est une association régionale de surveillance de la qualité de l'air agréée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Ses missions principales sont la surveillance des polluants dans l'air ambiant, la modélisation de la contribution GES du territoire, l'information à la population, l'étude de l'évolution de la qualité de l'air et la vérification de la conformité avec la réglementation nationale.

Retrouvez les résultats de la surveillance sur : www.airbreizh.asso.fr/



Flashez ici

pour découvrir

la thématique xxx en vidéo



UNE AGRICULTURE

rémunératrice et protectrice
de l'environnement

3

PRIORITÉS

≡ **Préserver
et mobiliser le foncier**

≡ **Changer les pratiques**
en diminuant les gaz à effet
de serre et en préservant
la biodiversité

≡ **Faciliter le parcours**
des porteurs de projets,
des exploitants,
des cédants



38 400 ha

de surface agricole utile
(SAU) en 2021

PARTENAIRES IDENTIFIÉS

Audiar, CDPENAF, Chambre d'agriculture,
Communes, DDTM, Département
d'Ille-et-Vilaine, Pays de Rennes, Région
Bretagne, SAFER



N°1
**PRÉSERVER
LES TERRES AGRICOLES**



55 %

du territoire
en SAU

1. Dans le cadre de la révision du SCOT, proposer d'intégrer:
 - › Des éléments de diagnostic agricole: foncier, exploitations et emplois agricoles,...
 - › Dans le projet d'aménagement stratégique: les objectifs de maintien et de développement de l'agriculture, de réduction de la vulnérabilité de l'agriculture face au changement climatique;
 - › Dans le document d'orientation et d'objectifs: une cartographie des zones identifiées comme prioritaires pour l'abandon des pesticides de synthèse.



Le rôle de la cellule foncière partenariale de Rennes Métropole

La cellule foncière est un lieu d'informations et d'échanges entre les acteurs intervenant sur le foncier agricole. Installée en mars 2023, elle a pour objectifs de :

- › Partager les données et observations sur l'évolution du foncier agricole,
- › Mettre en commun les outils et leviers d'intervention pour faciliter la préservation des terres agricoles,
- › Faciliter l'installation et la transmission en agriculture durable : identifier les terres en vente sans repreneur agricole, acquérir des parcelles et les mettre à disposition de porteurs de projets,
- › Favoriser les regroupements parcellaires.

2. Élaborer, adopter et partager des doctrines et procédures en matière de compensation en cas de mobilisation inévitable des terres agricoles pour des projets de développement :

- › Compensations individuelles concernant les exploitations touchées par une emprise foncière, en nature (terrain de surface et qualité équivalente) ou en indemnité d'éviction (protocole départemental...);
- › Compensations collectives concernant les projets nécessitant un prélèvement de plus de 5 ha de terres agricoles.

3. Instituer à l'échelle métropolitaine une cellule de veille foncière partenariale rassemblant les acteurs suivants : la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine, la DDTM, la SAFER, la Chambre d'agriculture, la Métropole et les communes concernées en fonction des sujets.

4. Acquérir des parcelles agricoles risquant de changer de destination pour les mettre à disposition de porteurs de projet en agriculture durable (en location ou revente).

5. Soutenir les échanges parcellaires dans le cadre d'actions pilotées par les Chambres d'agriculture.

EN LIEN AVEC

Modifications et révision du PLUI (Rennes Métropole)
Révision du SCOT pour 2027 (Pays de Rennes)
Stratégie Installation-Transmission (Région Bretagne)
Zéro artificialisation nette (Loi Climat et résilience)

PRINCIPAUX INDICATEURS

OBSERVATION

Évolution de la SAU de la métropole
Suivi de la consommation des surfaces agricoles, naturelles et forestières

SUIVI

Nombre de parcelles acquises par la Métropole
Nombre de parcelles mise à disposition (en location ou revente)

PARTENAIRES IDENTIFIÉS

Agence bio, Agrobio35, CEBR, Chambre d'agriculture, CIVAM, Communes, Département Ille-et-Vilaine, Eaux et Vilaine, Fédération régionale de l'agriculture biologique, Initiative Bio Bretagne, Région Bretagne, We Ker (GT agricole avec les partenaires de l'emploi / entrepreneuriat agricole)



© Julien MIGNOT

N°2

UN PLAN BIO POUR LE MAINTIEN ET L'INSTALLATION

MAINTIEN ET CONVERSION

1. En période de crise, accompagner individuellement les agriculteurs bio en difficulté.
2. En adéquation avec l'évolution du marché de l'agriculture biologique, programmer :
 - › Des visites d'information sur la conversion en bio dans les fermes conventionnelles ;
 - › Des formations aux bases techniques de la bio pour des groupes d'agriculteurs en conversion.

sous forme de prêt d'honneur, en lien avec la plateforme Initiative Rennes et avec la Région Bretagne ;

- › Réaliser des études « filières bio » pour orienter les porteurs de projets à l'installation bio en fonction des marchés et des opportunités : en priorité légumes, fruits, volailles de chair et œufs ;
- › Mettre en place un « groupe de travail installation-transmission » pour coordonner les initiatives de l'ensemble des structures travaillant localement sur cette thématique.

INSTALLATION-TRANSMISSION

3. Mettre en place un dispositif de parrainage rémunéré, permettant à un « nouvel exploitant » de bénéficier des connaissances et compétences de terrain d'un parrain « paysan formateur ».
4. Soutenir l'installation en agriculture biologique :
 - › Proposer une aide à l'installation en bio



121

exploitations en agriculture biologique, soit **17 %** des exploitations en 2021



5. Installer des maraîchers sur des fermes laitières pour diversifier les activités :

- › Identifier les modalités de mise à disposition de foncier, les leviers de réussite et des expériences concluantes ;
- › Créer un répertoire des éleveurs laitiers intéressés ;
- › Rédiger un guide pratique méthodologique à destination des éleveurs souhaitant accueillir des maraîchers ou autres productions nécessitant peu de surfaces ;

Mettre en relation les fermes laitières et les porteurs de projet en recherche de foncier.

6. Réaliser une étude sur le maintien des terres bio en bio :

- › Identifier les agriculteurs bio en situation de transmettre dans les 10 ans à venir et les causes de non transmission en bio via une enquête auprès des fermes bio ;
- › Proposer des outils contractuels et mettre en place des expérimentations avec les propriétaires privés de fonciers agricoles (BRCE, ORE,...).

CONVERSION DES TERRES PROPRIÉTÉ DE LA MÉTROPOLE

7. Contractualiser des Baux Ruraux à Clauses Environnementales (BRCE) avec tous les occupants situés sur des parcelles en zonage agricole :

- › Rédiger un bail « type » incluant des clauses environnementales pour toutes les exploitations ;
- › Mettre en place une procédure de contrôle et de suivi des pratiques.

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

8. Accompagner les communes souhaitant conclure des BRCE avec les occupants de leur foncier.

9. Accompagner chacune des communes dans leur stratégie de développement de l'agriculture biologique :

- › Identifier des communes volontaires pour expérimenter l'accompagnement, cerner les attentes et les enjeux spécifiques à chacune ;
- › Accompagner individuellement les communes, selon deux parcours :
 - « Généraliste », pour une commune débutant sa réflexion : accompagnement sur différents enjeux et défis, aboutissant à l'élaboration d'une feuille de route transversale sur la transition bio ;
 - « Thématique » pour une commune ayant déjà engagé une réflexion : accompagnement ciblé sur des thématiques propres de manière plus spécifique (restauration collective, foncier, sensibilisation de la population,...).

COMMUNICATION

10. Communiquer largement sur l'agriculture biologique : les avantages, les bienfaits de l'alimentation bio, les lieux d'approvisionnement, les producteurs locaux engagés, les actions des partenaires, les parcours de formation pour s'installer, les besoins de recrutement en salariat...

11. Intégrer et participer activement au réseau Territoire Bio Pilote, une plateforme d'échanges et de partage des bonnes pratiques favorisant les stratégies territoriales de développement de l'agriculture biologique.

PRINCIPAUX INDICATEURS

OBSERVATION

- Nombre et part de la SAU en bio
- Nombre et part des exploitations en bio
- Nombre d'installations et de transmissions en bio
- Nombre et part de la SAU en Bio dans le patrimoine foncier métropolitain

SUIVI

- Nombre de BRCE contractualisés sur le foncier métropolitain
- Nombre d'accompagnements individuels et de formations réalisées
- Nombre de communes accompagnées

Le cercle prospectif métropolitain

Le cercle prospectif métropolitain est un groupe multi-acteurs animé par la Chambre d'agriculture. Le groupe a travaillé sur la problématique : *En 2030, à Rennes Métropole, comment produire pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ?* 5 trajectoires ont été étudiées :

- › La pédagogie et la négociation font progresser la part des produits locaux dans nos assiettes.
- › Les pouvoirs publics soutiennent des fermes pour participer à leur autonomie.
- › La restructuration foncière permet des gains économiques et environnementaux.
- › Des producteurs s'engagent dans des pratiques agroécologiques et y trouvent un intérêt économique !
- › Des fermes approvisionnent une économie circulaire bas-carbone.



© Arnaud LOUBRY

N°3 RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ATTÉNUATION

1. Dans le cadre de la révision du PCAET: mettre à jour le diagnostic énergie-climat sur l'agriculture et actualiser l'objectif de diminution de 15 % des GES agricoles.
2. Poursuivre les efforts de baisse des consommations énergétiques et des émissions de GES dans les différentes filières.
3. Développer la production d'énergies renouvelables (ENR) à la ferme en cohérence avec les objectifs prioritaires qui doivent rester la production alimentaire:
 - › Une méthanisation durable, ancrée dans le territoire local et respectant la charte du syndicat départemental de l'énergie (SDE) 35;
 - › Une production photovoltaïque réalisée prioritairement sur les bâtiments agricoles mais évaluer les potentiels de l'agrovoltaïsme et expérimenter en concertation avec les organisations agricoles.



PARTENAIRES IDENTIFIÉS

Agrobio35, CEBR, Chambre d'agriculture, CRESEB, Département d'Ille et Vilaine, Eaux et Vilaine, Région Bretagne, SDE 35, VALORIAL



L'agriculture représente
239 500 t
 d'équivalent CO₂,
 soit **12 %** des émissions
 de GES du territoire en 2018

› Une gestion durable du bois sur les exploitations agricoles: restaurer et planter les haies d'avenir avec Breizh bocage, plans de gestion et filières labellisées de bois (énergie et matériau) issu du bocage, agroforesterie...

ADAPTATION

4. Accompagner les agriculteurs pour qu'ils développent des stratégies d'adaptation au changement climatique:

- › Participer à l'expérimentation « FERMA-DAPT » pour identifier et tester différents leviers d'adaptation;
- › En lien avec les acteurs des filières: développer l'autonomie fourragère des élevages, préserver les prairies via le regroupement parcellaire...

5. Permettre une gestion plus raisonnée de la ressource en eau dans les exploitations:

- › Préfigurer un dispositif de financement de compteurs et sous-compteurs d'eau pour permettre aux exploitations de mieux suivre leur consommation. Proposer un accompagnement à l'analyse des données de consommation pour permettre des actions réactives adaptées (tests, réparations...);
- › Généraliser les pratiques agronomiques et la gestion du paysage agricole qui favorisent l'infiltration de l'eau, la matière organique et le stockage de

carbone dans les sols;

- › Promouvoir des filières agricoles et des cultures sobres en eau.

6. Accompagner les agriculteurs pour qu'ils puissent mobiliser les dispositifs de financement de la transition climatique de l'agriculture: MAEC, PSE, crédits carbone...

EN LIEN AVEC

Études HMUC en cours (Eau et Vilaine), PCAET (Rennes Métropole), Projet stratégique 2019-2025 des Chambres d'agriculture de Bretagne (Chambre d'agriculture), Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET, Région Bretagne), Stratégie biodiversité et eau (Rennes Métropole), Stratégie pour la gestion quantitative de l'eau (Chambre d'agriculture), Travaux prospectifs (Chambre d'agriculture): « En 2030 à Rennes Métropole, produire quoi et comment pour réduire les émissions de GES de l'agriculture? », « Quelles agricultures Bretonnes en 2040? »

PRINCIPAUX INDICATEURS

OBSERVATION

Volume des émissions de GES par l'agriculture: suivi + état

Production ENR à la ferme (biomasse, photovoltaïque, méthanisation)

SUIVI

Linéaires de haies plantées dans le cadre de Breizhbocage

PARTENAIRES IDENTIFIÉS

Agrobio35, CEBR, CETA35
Chambre d'agriculture,
Cohérence, Département
Ille-et-Vilaine, Eaux
et Vilaine, Eilyps, Innoval,
SCE aménagement
et environnement, Région
Bretagne, Ter Qualitechs



© Arnaud LOUBRY

N°4

ZÉRO PESTICIDE DE SYNTHÈSE : FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES

1. Déployer les diagnostics agricoles encourageant les changements de pratiques :
 - › Avec l'appui des communes et des partenaires agricoles, informer les exploitants agricoles de la possibilité de réaliser des diagnostics IDEA (Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles) financés dans le cadre du plan de relance ;
 - › Recenser tous les outils de diagnostics mobilisables par les agriculteurs ;
 - › Accompagner techniquement les exploitants souhaitant améliorer leurs pratiques sur la base des résultats du diagnostic effectué ;
2. Proposer un programme d'animation, de formation et de recherche-action sur l'amélioration des pratiques agricoles à destination de groupes mixtes d'agriculteurs (conventionnel et bio) :
 - › Rendez-vous techniques de présentation de différentes pistes de réduction des pesticides : allongement des rotations, désherbage mécanique, variétés cultivées, couverts multiservices, améliorer l'usage du pulvérisateur... ;
 - › Journées « Portes Ouvertes » pour promouvoir les techniques de l'Agriculture Biologique : témoignages, démonstrations, expérimentations... ;
 - › Veille sur les pratiques innovantes et



28

exploitations dans Terres
de Sources en 2023



communication proactive à destination des agriculteurs (résultats du groupe d'agriculteurs, évènements, démonstrations...).

- 3.** > Développer et promouvoir le désherbage mécanique :
- Après des élus et techniciens des communes de Rennes Métropole, interlocuteurs de proximité des agriculteurs: désherbage alterné, financements existants, formations, outils, rotation des cultures...
 - En s'impliquant dans l'émergence de groupe d'agriculteurs visant le gain d'autonomie grâce au désherbage mécanique;
 - En communiquant sur les aides existantes pour l'investissement de matériel de désherbage mécanique en lien avec les dispositifs de la Région, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et Eaux et Vilaine;
- > Mobiliser et former les chauffeurs des ETA-Cuma sur la station expérimentale de Kerguéhennec de la chambre d'agriculture via le dispositif d'e-learning d'Agrobio35.

EN LIEN AVEC

Projet stratégique 2019-2025 des Chambres d'agriculture de Bretagne, Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) (Eau et Vilaine), Terres de Sources



19

diagnostics IDEA réalisés sur le territoire de Rennes Métropole entre avril 2022 et juillet 2023

PRINCIPAUX INDICATEURS

OBSERVATION

Vente de produits phytosanitaires : QSA et NODU (Hors produits UAB et Biocontrôle)
Part de la SAU sous MAEC Herbivore et MAEC Eau

SUIVI

Nombre de diagnostics IDEA réalisés
Nombre d'interventions d'OPA pour l'accompagnement au changement de pratique suite à la réalisation d'un diagnostic IDEA
Nombre d'agriculteurs engagés dans le Marché Public Terres de Sources et adhérents à la SCIC sur Rennes Métropole

PARTENAIRES IDENTIFIÉS

Agrobio35, Chambre d'agriculture, CIVAM, Communes, Région Bretagne, Membre du GT We Ker « Filière agricole »



© Elisabeth LEIN

N°5 FACILITER LES TRANSMISSIONS

1. Conforter et valoriser le Répertoire Départ-Installation (RDI) géré par la Chambre d'agriculture.
 2. Identifier et rencontrer les futurs cédants des 5 à 10 ans à venir, accompagner dans la valorisation de leur exploitation en lien avec la Région (dispositif « diagnostic 360° ») et les acteurs agricoles.
 3. Assurer une bonne visibilité des dispositifs d'accompagnement existants :
 - › Le Point Accueil Installation pour le primo-accueil de tous les porteurs de projet: information, parcours d'accompagnement,...
 - › Les formations proposées par les acteurs agricoles, (la Chambre d'agriculture, « Le foncier et vous » du CIVAM, « Paysan créatif » de la CIAP...)
 4. Soutenir les actions portant sur la transmission :
 - › Organiser des cafés territoires installation-transmission pour créer des
- échanges entre porteurs de projets et futurs cédants ;
- › Sensibiliser les futurs cédants à la transmission de leur outil de travail via une démarche de porte-à-porte ;
 - › Accompagner individuellement chaque cédant pour le mettre en relation avec des repreneurs.
5. Sensibiliser les agents et les élus des communes sur la transmission des exploitations agricoles et sur les enjeux fonciers, les informer sur les acteurs et dispositifs d'accompagnement.
 6. S'appuyer sur tous les acteurs de la cellule de veille foncière partenariale pour réfléchir à des actions combinant échanges parcellaires et installation-transmission.

EN LIEN AVEC

Projet stratégique 2019-2025 des Chambres d'agriculture de Bretagne
Stratégie régionale installation-transmission (Région Bretagne)



41 %

des chefs d'exploitations de Rennes métropole ont plus de 55 ans (2020)

PRINCIPAUX INDICATEURS**OBSERVATION**

Part des actifs de plus de 55 ans
Nombre et typologie des exploitations agricoles

SUIVI

Nombre de cédants accompagnés
Nombre de cafés installation-transmission organisés et nombre de participants



PARTENAIRES IDENTIFIÉS

ADAGE, Chambre d'agriculture, Département, Eaux et Vilaine, Région

N°6 DÉVELOPPER LE PÂTURAGE

Afin de préserver les surfaces en prairie, qui ne nécessitent pas d'apport en pesticides et qui permettent de capter le carbone et de favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols :

1. Mener une réflexion globale et stratégique sur le pâturage pour identifier les freins au pâturage et les leviers mobilisables.
2. Conforter les actions collectives existantes. Inviter les agriculteurs à participer aux groupes « lait » et « viande bovine » pilotés par la Chambre d'agriculture sur le pâturage hivernal.
3. Poursuivre les opérations d'échanges parcellaire à l'amiable entre agriculteurs.
4. Mener une action expérimentale pour mettre en place un boviduc de franchis-

sement de la deuxième couronne, en lien avec les études de continuité écologique.

5. Informer les agriculteurs sur les aides régionales et départementales mobilisables: aides aux systèmes pâturant, soutien à la création de boviduc, MAEC herbivores, Agri Invest.
6. Mener une réflexion sur l'émergence de collectifs d'agriculteurs pour le maintien et le développement du pâturage.

EN LIEN AVEC

Stratégie biodiversité et eau (Rennes Métropole), Programmation des travaux de voirie (Rennes Métropole), Projet stratégique 2019-2025 des Chambres d'agriculture de Bretagne

PRINCIPAUX INDICATEURS

OBSERVATION

Part de prairies permanentes et temporaires dans la SAU

Part de maïs grain et ensilage dans la surface fourragère principale

SUIVI

Nombre de MAEC herbivore contractualisées

Le boviduc

Un boviduc est un ouvrage permettant le passage d'un troupeau de bovins sous une route. C'est une des formes d'« écoducs » et il peut donc permettre le franchissement des voies par d'autres espèces animales, en milieu aménagé.

**PARTENAIRES
IDENTIFIÉS**
ANAH, Bailleurs
sociaux, Communes,
DREAL



N°7

FACILITER LE LOGEMENT DES AGRICULTEURS

Il convient d'identifier et de mettre en place des dispositifs pour permettre aux agriculteurs, aux agricultrices et aux salariés agricoles de se loger à coût limité à proximité de leur exploitation.

- 1.** Concernant l'accès au logement, informer sur :
 - › Accompagnement pour faire les demandes de logement social ;
 - › Information sur l'accession aidée à la propriété.
- 2.** Intégrer dans le PLH la problématique du logement des agriculteurs :
 - › Faciliter l'accès au logement locatif social : la cotation liée à l'éloignement domicile / travail pourra être différenciée pour les agriculteurs dans le cadre de la révision des dispositifs cadres définissant les règles d'attribution des logements locatifs sociaux ;
 - › Programmer des logements en locatif intermédiaire (financements PLS) réservés pour les agriculteurs dans les communes où se trouvent plusieurs exploitations.

- 3.** Concernant la rénovation de l'habitat agricole : informer et accompagner dans le cadre des dispositifs Ecotravaux et aides de l'Agence Nationale de l'Habitat.
- 4.** Identifier les actions menées par d'autres territoires à destination des exploitants et de la main-d'œuvre salariée.
- 5.** Envisager une offre nouvelle destinée aux porteurs de projets en agriculture durable, par exemple, des logements « partagés » pour des agriculteurs souhaitant diviser une ferme en plusieurs exploitations.

EN LIEN AVEC

Programme Local de l'Habitat (Rennes Métropole)

PRINCIPAUX INDICATEURS

SUIVI

Nombre d'agriculteurs ayant eu accès à un logement grâce aux dispositifs mis en place



PARTENAIRES IDENTIFIÉS

ADAGE, Agrobio35, Chambre d'agriculture (cellule Réagir), Département d'Ille-et-Vilaine, Mutuelle sociale agricole (Agriécoute), Solidarité paysans

N°8 AIDER LES AGRICULTEURS FRAGILISÉS

Pour lutter contre le mal-être des agriculteurs en situation précaire :

1. Communiquer largement sur les dispositifs de soutien et d'écoute accessibles à tous les agriculteurs et agricultrices en difficulté : cellule Réagir de la Chambre d'agriculture, Agriécoute à la MSA, association Solidarité Paysans,...
2. Proposer un accompagnement individuel adapté aux difficultés rencontrées dans la gestion de l'exploitation : économique, technique, juridique, social ou moral.
3. Assurez un suivi des exploitations en difficultés et accompagner les exploitants vers un redressement durable pour une agriculture autonome et économe, en lien avec les autres partenaires agricoles du territoire.
4. Communiquer sur les sessions de formation « Continuer ou se reconvertir ».



15

exploitations accompagnée en 2022 par Solidarité Paysans

443

signalements pris en charge par la Chambre d'agriculture en Bretagne en 2022, dont 50 % accompagnés par la MSA

PRINCIPAUX INDICATEURS

OBSERVATION

Nombre de fermes en difficulté suivi par les partenaires

SUIVI

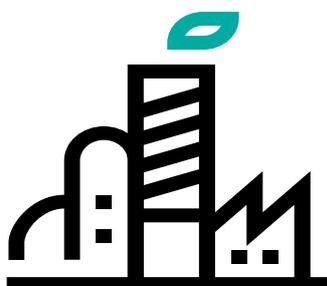
Nombre de fermes redressées vers une agriculture durable et viable



Flashez ici

pour découvrir

la thématique xxx en vidéo



UNE TRANS- FORMATION

innovante
et responsable

3

PRIORITÉS

+ Une politique
de développement
économique au service
de la durabilité alimentaire

+ Accompagner
les industries agro-
alimentaires dans leurs
démarches de transition

+ Encourager
l'innovation responsable

PARTENAIRES IDENTIFIÉS
CCI, Centre Culinaire Conseil, CMA, France Active Bretagne, Initiatives Rennes, Réseau entreprendre, The Land, We Ker



©Arnaud LOUBRY

N°9 TRANSFORMATION : SOUTENIR LES PROJETS DURABLES

1. Mener une étude sur l'accompagnement des porteurs de projet dans le domaine de la transformation agro-alimentaire :
 - > Comprendre les parcours des porteurs de projet : profils, besoins, offre d'accompagnement et d'hébergement;
 - > Restituer l'étude aux acteurs du territoire, notamment aux acteurs auditionnés.
2. Recenser et communiquer sur les dispositifs existants, à toutes les étapes du parcours des porteurs de projet sur les canaux de communication de Rennes Métropole.

EN LIEN AVEC

Feuille de route ESS (Rennes Métropole)
Plan de Rebond(s) (Rennes Métropole)



+ de **150**

projets recensés
par des structures
accompagnant les porteurs
de projets

PRINCIPAUX INDICATEURS

OBSERVATION

Nombre d'emplois dans la filière agro-alimentaire



PARTENAIRES IDENTIFIÉS

ABEA, CCI, Centre Culinaire Conseil, Chambre d'agriculture, CMA, Institut agro, Rennes Angers, The Land, Valorial

N°10 ACCOMPAGNER LA TRANSITION DES INDUSTRIES



180

établissements
dans la transformation
sur le territoire
en 2021

PRINCIPAUX INDICATEURS

OBSERVATION

Nombre d'acteurs de l'alimentation spécialisés accompagnés sur des démarches de qualité

1. Rendre visible et soutenir l'offre de service territoriale en matière de veille et d'accompagnement de l'innovation: Valorial, Centre culinaire conseil, Chambres consulaires, édition du concours Ecotrophéa à Rennes.
2. Lutter contre le gaspillage alimentaire en développant le don des surplus: s'appuyer sur l'étude de l'ABEA concernant les freins et leviers au don pour les industries agro-alimentaires.
3. Accompagner les projets de transformation qui se concrétisent vers des procédés durables: réduction des emballages, diminution du gaspillage, approvisionnement bio et local,...

EN LIEN AVEC

Stratégie RSE (Rennes Métropole)
Plan de Rebond(s) (Rennes Métropole)



© Christophe HUCHET

N°11 LES CRITÈRES DE DURABILITÉ ALIMENTAIRE

1. Conditionner les dispositifs d'aides de la Métropole à la prise en compte des enjeux de l'alimentation durable pour:
 - > Les investissements artisanaux et industriels;
 - > Les aides aux commerçants;
 - > Le soutien aux projets de recherche et aux colloques universitaires.
2. Sensibiliser à l'agriculture et à l'alimentation durables via l'autodiagnostic obligatoire pour les entreprises faisant une demande d'aide économique.
3. Valoriser les acteurs économiques engagés dans une démarche RSE.

EN LIEN AVEC

Conventionnement avec la Région sur les dispositifs d'aides directes aux entreprises, Schéma Régional de Transition Économiques Sociale (SRTES) (Région Bretagne), Stratégie Enseignement supérieur- recherche (Rennes Métropole), Plan de Rebond(s) et stratégie RSE (Rennes Métropole)

PRINCIPAUX INDICATEURS

OBSERVATION

Nombre d'établissements selon la taille et selon le secteur d'activité

Nombre d'entreprises agro-alimentaires engagées en RSE

Nombre de projets R&D en matière d'alimentation durable accompagnés.

SUIVI

Nombre d'entreprises de la filière alimentaire aidées



© Julien MIGNOT

PARTENAIRES IDENTIFIÉS

ABEA, Agrobio35, Bienvenue à la ferme, CCI, CEBR, Chambre d'agriculture, CMA, Terres de Sources

N°12 PROMOUVOIR LES PRODUITS DURABLES AUPRÈS DES TRANSFORMATEURS

1. Communiquer sur les labels Terres de Sources et Bio auprès des transformateurs de la Métropole.
2. Mettre à disposition des transformateurs un catalogue des produits des exploitations agricoles labellisées pour favoriser un approvisionnement local et durable.
3. Soutenir le développement de marchés publics et privés adaptés aux transformateurs locaux engagés.
4. Organiser des visites de fermes avec des industriels de l'agro-alimentaires afin de favoriser la rencontre entre les producteurs engagés et les gros acheteurs.

EN LIEN AVEC
Terres de Sources



28

exploitations labellisées
Terres de Sources
sur le territoire de Rennes
Métropole en 2023

PRINCIPAUX INDICATEURS

SUIVI

Nombre de visites de fermes organisées



Flashez ici

pour découvrir

la thématique xxx en vidéo



UNE DISTRIBUTION

qui favorise
les produits locaux

3

PRIORITÉS

> Structurer
et promouvoir
des filières locales
diversifiées

> Rendre plus
efficace
la logistique
alimentaire

> Rapprocher
les productions
locales des
« mangeurs »



PARTENAIRES IDENTIFIÉS

Agrobio35, CEBR, Chambre d'agriculture, EPCI du contrat de coopération, Région Bretagne, Terres de Sources

N°13 STRUCTURER DES FILIÈRES LOCALES DIVERSIFIÉES

1. Identifier les filières présentes et celles à développer sur le territoire pour leur intérêt en termes de durabilité et de résilience face au changement climatique
2. Soutenir les filières durables en développement grâce à la mise place d'un système d'avances remboursables.

EN LIEN AVEC

Contrat de coopération, Stratégie régionale des Transitions Économiques et Sociales (Région Bretagne), Stratégie RSE (Rennes Métropole), Terres de Sources

PRINCIPAUX INDICATEURS

OBSERVATION

Nombre de filières Terres de Sources
Nombre de distributeurs Terres de Sources



10

filières Terres de Sources avec **110** agriculteurs : blé noir, blé panifiable, blé bio, légumineuses bio, viande bovine bio, porc, légumes, produits laitiers, œufs

20

opérateurs de la première ou seconde transformation mobilisés



PARTENAIRES IDENTIFIÉS
 Bienvenue
 à la ferme, CEBR,
 Pays de Rennes

N°14

FAIRE CONNAÎTRE LES PRODUCTEURS LOCAUX

1. Mettre à jour la liste des producteurs de la métropole commercialisant en circuit court, notamment dans le guide du Pays de Rennes.
2. Travailler sur l'interopérabilité des plateformes numériques de recensement des producteurs et transformateurs locaux: Terres de Sources de la CEBR, Manger local du Pays de Rennes,...
3. Organiser des visites chez les producteurs pour favoriser les achats locaux (BtoB et BtoC)
4. Préfigurer un dispositif d'installation de panneaux signalétiques pour indiquer les sites de ventes à la ferme.
 - > Étudier les normes de voirie avec les services responsables dans les collectivités compétentes en fonction des voiries;
 - > Expérimenter le financement / l'installation avec un panel de producteurs intéressés.



64

producteurs pratiquant
 la vente à la ferme
 aux particuliers (légumes,
 fruits, viande,...)

PRINCIPAUX INDICATEURS

OBSERVATION

Nombre de producteurs et transformateurs en vente directe

SUIVI

Nombre de visites organisées

Nombre de panneaux signalétiques installés

PARTENAIRES IDENTIFIÉS

Bienvenue à la ferme,
Chambre d'agriculture,
Communes membres,
Destination Rennes,
Syndicat des marchés
d'Ille-et-Vilaine



N°15

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES MARCHÉS



60

marchés recensés
à l'échelle de Rennes
Métropole dont **3** marchés
bio en 2023

1. Renforcer l'attractivité des marchés de plein air:
 - > Actualiser l'état des lieux des marchés dans les communes;
 - > Identifier les besoins des communes pour développer leurs marchés et les accompagner;
 - > Renforcer la communication sur les marchés existants.

2. Valoriser les producteurs locaux sur les marchés:
 - > Élaborer un guide à destination des communes, afin d'identifier les leviers pour favoriser les producteurs locaux (outils juridiques pour l'attribution des places, attractivité du marché pour les producteurs locaux,...) ;
 - > Suivre les démarches d'identification des producteurs locaux pour leur donner de la visibilité, notamment l'expérimentation IciLocal portée par la Ville de Rennes.

EN LIEN AVEC

Plan alimentaire durable (Ville de Rennes), Plan d'action commerce centre-ville (Ville de Rennes), Stratégie de développement touristique (Rennes Métropole)

PRINCIPAUX INDICATEURS**OBSERVATION**

Nombre de marchés de plein vent sur la métropole

SUIVI

Nombre de producteurs engagés dans l'expérimentation IciLocal



N°16 CRÉER UNE PLATEFORME LOGISTIQUE DÉDIÉE AUX PRODUITS DURABLES ET LOCAUX

1. Réaliser une étude d'opportunités sur la logistique alimentaire du territoire :
 - > Établir un diagnostic de l'état actuel de la logistique alimentaire des produits durables et locaux et identification des besoins ;
 - > Étudier les scénarii possibles d'intervention de la Métropole.
2. Soutenir l'émergence de solutions logistiques en identifiant les initiatives privées. Envisager l'intervention de la Métropole si nécessaire.

PRINCIPAUX INDICATEURS

OBSERVATION

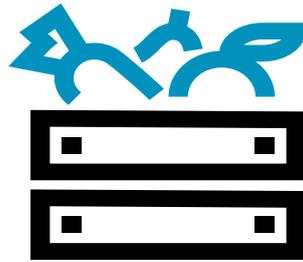
Volumes et flux de logistique alimentaire



FLASHEZ ICI

pour découvrir

la thématique xxx en vidéo



UNE CONSOMMATION

accessible
et saine pour tous

3

PRIORITÉS

☞ Rendre
l'alimentation
accessible à tous

☞ Cultiver
le « bien-manger »

☞ Proposer des repas
durables et de qualité
en restauration collective



PARTENAIRES IDENTIFIÉS

AFEL, ARS, Banque alimentaire, CCAS des communes, Communes membres, DEETS / DREETS, EISSOR, Épiceries solidaires, Maison de la Nutrition et du diabète, SOLAAL

N°17

UNE ALIMENTATION SAIN ET DURABLE POUR TOUS

1. Proposer des permanences diététiques dans les structures de solidarité alimentaire, sous la forme de consultations collectives, individuelles et/ ou d'ateliers cuisine.
2. Préfigurer une expérimentation concernant la distribution de paniers bio et locaux à destination des femmes enceintes en situation de précarité alimentaire.
3. Cartographier l'ensemble des dispositifs d'aide alimentaire sur la Métropole et éditer un Guide des ressources locales « Pour une alimentation saine, durable et accessible à toutes et tous ».
4. Constituer un réseau métropolitain des acteurs de la solidarité alimentaire :
 - › Proposer un parcours de formations à destination des bénévoles et professionnels de l'aide alimentaire sur les thématiques nutrition, alimentation durable et accueil des personnes en situation de précarité ;
 - › Proposer des animations cuisine et jardin-potager aux bénéficiaires et bénévoles des dispositifs de solidarité alimentaire, ainsi que des visites de fermes ;
 - › Appuyer les associations dans la diversification de leurs sources de collecte auprès des producteurs, transforma-
- teurs et distributeurs locaux notamment pour limiter le gaspillage alimentaire.
5. Encourager et promouvoir les initiatives complémentaires à l'aide alimentaire telles que les cuisines partagées et les modèles de vente à tarifications différenciée.
6. Suivre l'expérimentation de la Ville de Rennes sur une carte alimentaire durable.

EN LIEN AVEC

Contrat local de santé (Rennes Métropole), Plan alimentaire durable (Ville de Rennes), Stratégie métropolitaine des solidarités (Rennes Métropole)

PRINCIPAUX INDICATEURS

OBSERVATION

Nombre de dispositifs existants
 Nombre de bénéficiaires et repas distribués
 Nombre d'épiceries et cuisines partagées

SUIVI

Nombre de consultations diététiques réalisées dans les centres sociaux et associations d'aide alimentaire
 Nombre d'animations cuisine et jardin réalisées et nombre d'associations participantes
 Nombre d'associations et de bénévoles formés



©Anne-Cécile ESTÈVE

PARTENAIRES IDENTIFIÉS

Communes, Chambre d'agriculture, Région, Terres de Sources

N°18 DES CANTINES PLUS DURABLES

1. Proposer des temps d'échanges et de formation aux acteurs du temps du midi (élus et agents) sous forme d'ateliers thématiques, visites croisées de restaurations, visites entre producteurs, transformateurs locaux et acheteurs,...
2. Informer les communes de l'agenda local, points réglementaires, opportunités de financement.
3. Créer et diffuser des outils adaptés aux besoins exprimés par les communes :
 - › Un atlas intercommunal des restaurations collectives pour faciliter le partage d'expériences et le suivi des pratiques, notamment les objectifs Egalim ;
 - › Un recensement des producteurs locaux et durables livrant la restauration collective ;
 - › Un annuaire thématique de prestataires sur les enjeux de la durabilité (rédaction de marchés, animation éducation au goût, diagnostic gaspillage alimentaire...);
 - › Un outil de suivi de la relation commune/société privée de restauration dans le cas de gestion concédée ;
 - › Un prêt de matériel métropolitain : table de tri avec pesée intégrée, panneaux d'expositions sur l'agriculture et l'alimentation durables...
4. Étudier les opportunités de mutualisation :
 - › Recenser les besoins des communes ;
 - › Faciliter les mises en relation lors de souhaits de mutualisation partagés ;
 - › Faciliter, coordonner la mise en place d'études (opportunité, faisabilité...) pour une mutualisation au service de plus de durabilité (approvisionnement, gaspillage, environnement du repas, ...).

EN LIEN AVEC

Loi EGALIM, Plan alimentaire durable (Ville de Rennes)

PRINCIPAUX INDICATEURS

OBSERVATION

Part de produits durables (définition loi EGALIM) dont bio, dans les approvisionnements des restaurations collectives publiques

SUIVI

Nombre de temps d'échanges proposés et nombre de participants

Nombre de communes différentes participants aux temps d'échanges

Nombre d'inscrits à la lettre d'information et nombre de lettres d'information envoyées

LES AXES PRIORITAIRES :

- Aller vers une majorité de produits bio et locaux
- Réduire le gaspillage alimentaire
- Développer l'éducation au goût
- Améliorer l'environnement du repas

**PARTENAIRES
IDENTIFIÉS**
Communes,
Département,
Destination
Rennes, Région



© Christophe LE DEVEHAT

N°19

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

1. Promouvoir et s'appuyer sur des lieux d'informations et de sensibilisation à l'agriculture et à l'alimentation durables comme l'Écomusée du Pays de Rennes, la fête du champ d'assiette, la fête du lait bio, etc.
2. En lien avec les communes, actualiser et compléter le recensement des associations et évènements existants.
3. Informer et sensibiliser sur l'alimentation bio via des campagnes de communication.
4. Communiquer sur les impacts du contenu de l'assiette en termes de santé-nutrition et d'environnement et insister sur la végétalisation de l'alimentation.

EN LIEN AVEC

Contrat local de santé (Rennes Métropole), PCAET (Rennes Métropole)

PRINCIPAUX INDICATEURS

SUIVI

Nombre d'évènements organisés et nombre de participants



PARTENAIRES IDENTIFIÉS

Chambre d'agriculture, Communes, Les Colts Verts, MCE, Territoires Conseil, Vert le jardin

N°20 DÉVELOPPER L'AGRICULTURE URBAINE

1. Définir et illustrer ce qu'est l'agriculture urbaine et ses atouts en termes de sensibilisation, en s'appuyant sur l'expérience de la Ville de Rennes: jardins partagés, fermes urbaines, jardins familiaux,...
2. Intégrer de manière systématique la réflexion autour l'agriculture urbaine dans les projets d'aménagement de la Métropole.
3. Organiser des réunions thématiques sur l'agriculture urbaine dans le réseau d'échanges des communes et proposer des ressources pour les accompagner dans le développement de leurs projets:
 - > Visites de sites en agriculture urbaine;
 - > Mise en relation avec des porteurs de projets, des structures d'accompagnement;
 - > Relayer les guides et travaux de l'association d'agriculture urbaine professionnelle (AFAUP).
4. Communiquer sur les ateliers de jardinage et maraîchage organisés par les associations du territoire.



53

jardins partagés dans la ville de Rennes en 2022

+ de 1000

jardins familiaux dans la ville de Rennes en 2022

PRINCIPAUX INDICATEURS

OBSERVATION

Typologie, nombre et surfaces des sites d'agriculture urbaine dans la Métropole

EN LIEN AVEC

Stratégie eau et biodiversité (Rennes Métropole), Plan alimentaire durable (Ville de Rennes)

ACTIONS

transversales

**PARTENAIRES
IDENTIFIÉS**

Accueil Paysan, ADEME,
Audiar, Bienvenu à la ferme,
CEBR, Communes membres,
Département Ille-et-Vilaine,
DRAAF, ESIAB, France urbaine,
IEP Rennes, Institut Agro Rennes-
Angers, Région Bretagne,
RNPAT, Terralim, Terres en ville,
Territoires bio pilotes,
Ville de Rennes



≈ 60

indicateurs de suivi-
évaluation de la stratégie
agriculture et alimentation
durables dans le tableau
de bord de l'Audiar



© Amaud LOUBRY

N°21 ANIMER LE RÉSEAU ET FÉDÉRER L'ÉCO-SYSTÈME

PRINCIPAUX INDICATEURS

SUIVI

Nombre de visites organisées
Nombre de réunions du réseau d'échange organisées



1. Renforcer le lien avec les agriculteurs :

- > Organiser un cycle de visites à la ferme à destination des scolaires, des agents et élus de collectivités, etc, pour sensibiliser aux enjeux de l'agriculture durable et au travail quotidien des agriculteurs ;
- > Proposer dans les communes des temps d'information et d'échanges avec les agriculteurs pour permettre une meilleure interconnaissance (élus et techniciens de Rennes Métropole et des communes membres).

2. Animer un réseau d'échange avec les communes, dans le cadre d'un programme d'animations thématiques (visites sur site, webinaires, ateliers, conférences, ...) pour partager les bonnes pratiques et les leviers d'action à l'échelle communale à partir de 2023, sur les thématiques suivantes :

- > Agriculture bio ;
- > Agriculture urbaine ;
- > Désherbage mécanique ;
- > Pesticides dans l'air ;

- > Foncier agricole ;
- > Marchés de plein air ;
- > Accessibilité alimentaire ;
- > Restauration collective durable ;
- > Sensibilisation des élèves de primaires.

3. Organiser des temps forts annuels fédérant tous les partenaires du Plan alimentaire territorial et les acteurs de l'Agriculture et l'alimentation durables du territoire et les acteurs de l'agriculture et l'alimentation durables du territoire, pour :

- > Échanger sur les actualités et avec les acteurs ;
- > Informer de l'avancement des actions ;
- > Préfigurer des actions spécifiques aux problématiques du territoire.

4. Suivre le Projet alimentaire territorial et les évolutions agricoles et alimentaires sur le territoire via le tableau de bord de l'agriculture et de l'alimentation durables, en lien avec l'Audiar.

5. Coopérer avec les territoires limitrophes dans le cadre du contrat de coopération associant 16 EPCI du bassin de vie de Rennes sur les problématiques partagées relevant de l'agriculture et de l'alimentation durables : méthanisation, haies-bocage,...

6. Participer aux différents réseaux : départemental, régional et national des projets alimentaires territoriaux, territoire Bio-pilote, France urbaine, Terres en ville, Eurocities.

7. Assurer une veille au sujet de la résilience alimentaire, en cas de crise ou de rupture majeure : travaux de recherches, colloques, projets étudiants,...

8. Associer le cercle prospectif (groupe multi-acteurs) animé par la Chambre d'agriculture sur la baisse des émissions de gaz à effet de serre pour alimenter des réflexions thématiques.

9. Contribuer aux concertations et plaidoyers aux échelles nationale et européenne.



PARTENAIRES IDENTIFIÉS

ABEA, Agri Insertion, Agrobio35, ANEFA, APECITA, Bou'Sol, Campus MONOD, CFA de Ker Lann, CFPPA Le Rheu, CFTA Montfort Sur Meu, Chambre d'agriculture, Communes, DDTES, EPLEFPA de Saint Aubin du Cormier, Fédération Régionale des CUMA, Groupement Évolution, INRAE, Les Cols Verts, MFR, Montauban De Bretagne, MFR Saint Aubin Du Cormier, OCAPIAT, Pôle emploi, Points Accueil-Emploi (PAE), Préfecture Ille-et-Vilaine, SDAEC Terralliance, The Land, VIVEA, We Ker

N°22

PROMOUVOIR LES MÉTIERS DE LA FILIÈRE

1. Promouvoir les métiers de la fourche à la fourchette: agriculture, transformation agro-alimentaire, distribution, restauration collective, restauration,...

- > Réaliser et diffuser une campagne d'affichage de portraits d'agriculteurs et d'agricultrices pour valoriser les métiers agricoles en entrepreneuriat et en salariat;
- > Promouvoir la semaine des « rendez-vous de l'agriculture » organisée par WeKer, Pôle Emploi et tous les acteurs de l'emploi agricole du territoire. Faciliter la rencontre entre les demandeurs d'emploi et les employeurs;
- > Intervenir dans les établissements de formation pour présenter le PAT et les métiers qui recrutent localement;
- > Mener des actions expérimentales avec les demandeurs d'emploi de longue durée suivis dans le cadre du plan local pour l'insertion et l'emploi;

- > Soutenir les initiatives d'acteurs de l'économie sociale et solidaire impliqués portant des projets autour de l'agriculture et de l'alimentation durables, notamment le projet Bou'Sol.
- > S'appuyer sur les dynamiques en cours en lien avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'attractivité des métiers telles que le collectif découverte des métiers verts et #Agriculturerecrute.

2. Sensibiliser dès le plus jeune âge dans les communes volontaires:

- > Organiser des jumelages entre fermes et écoles primaires;
- > Proposer des temps d'animation sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires (visites à la ferme, ateliers,...).

EN LIEN AVEC

Plan pour l'emploi et l'insertion (PLIE)
(Rennes Métropole)



29 800

emplois dans la filière agricole et le secteur de l'agro-alimentaire en 2021

PRINCIPAUX INDICATEURS

OBSERVATION

Nombre d'étudiants inscrits en formation agricole

SUIVI

Nombre de portraits de professionnels réalisés

Nombre d'écoles jumelées

Nombre de campagnes de communication réalisées



PARTENAIRES IDENTIFIÉS

Centre des congrès,
Communes,
Département,
Destination Rennes,
Région

N°23 AGRICULTURE ET GASTRONOMIE RESPONSABLES : DES LEVIERS TOURISTIQUES

- 1.** Proposer un parcours gastronomique durable pour les touristes et locaux :
 - > Recenser et valoriser les producteurs, transformateurs et acteurs du tourisme « durable », notamment les restaurateurs ;
 - > Proposer aux restaurateurs un sourcing qualifié de fournisseurs locaux et durables en BtoB.
- 2.** Intégrer l'agriculture dans une réflexion autour du tourisme fluvestre (tourisme fluvial et terrestre).
- 3.** Intégrer des critères de durabilité dans le soutien de Rennes Métropole aux événements festifs, culturels et professionnels

EN LIEN AVEC

Stratégie touristique métropolitaine
(Rennes Métropole)

PRINCIPAUX INDICATEURS

SUIVI

Nombre d'évènements soutenus



≈ 250

participants
à la rencontre
des nouveaux
recrutés

N°24

AMÉLIORER LES PRATIQUES ALIMENTAIRES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

1. Introduire des critères de durabilité dans les prestations de traiteurs :
 - > Intégrer des prestataires en repas bio et/ou locaux dans les marchés publics ;
 - > Lors des événements organisés par la Métropole :
 - Proposer 100 % de repas végétariens ;
 - Proscrire l'usage de contenants plastiques à usage unique ;
 - Limiter le gaspillage alimentaire et prévoir le don alimentaire dès l'amont en cas de surplus.
 - > Organiser et proposer de participer à des ateliers « fresque de l'alimentation » ;
 - > Développer le point dépôt de paniers locaux et bio au sein de l'Hôtel Rennes Métropole ;
 - > Organiser des visites de fermes urbaines, notamment pour les nouveaux recrutés ;
 - > Créer un lieu dédié à la permaculture et réaliser des ateliers avec les agents.
2. Sensibiliser les agents de la collectivité à l'agriculture et de l'alimentation durable dans le cadre du projet interne « Défi écologie » :
 - > Organiser une conférence « Happy Hour », pour sensibiliser les agents de la ville de Rennes et de Rennes Métropole sur l'alimentation durable ;

EN LIEN AVEC

Défi Ecologie (Rennes Métropole),
Schéma de promotion des achats responsables
(Rennes Métropole)

PRINCIPAUX INDICATEURS

SUIVI

Nombre de participants à chaque atelier
de sensibilisation et formation



PLAN D'ACTIONS RENNES MÉTROPOLE

Maquette et mise en page : Agence D'une idée l'autre

Impression : Service imprimerie Rennes Métropole, imprimé sur du papier 100 % recyclé

Rennes Métropole, 4, avenue Henri-Fréville, CS 93111, 35031 Rennes Cedex
Mission Agriculture et alimentation durables
Courriel : aad@rennesmetropole.fr
Site internet : metropole.rennes.fr


IMPRIM'VERT®





RENNES MÉTROPOLE
vivre en intelligence